



Le secteur de la lutte contre les nuisibles recommande que les rodenticides anticoagulants restent accessibles pour les professionnels qualifiés, tant qu'il n'existe pas d'alternative efficace

Bruxelles, juin 2013 – A la lumière d'une nouvelle enquête sur les mesures d'atténuation des risques pour les rodenticides anticoagulants lancée par la Commission européenne, la **Confédération Européenne des Associations de Pesticides Appliqués (CEPA)** rappelle l'importance de maintenir l'accès aux anticoagulants pour les professionnels qualifiés de la lutte contre les nuisibles, tant que des alternatives efficaces pour le contrôle des infestations ne sont pas facilement disponibles.

Rappel de la question

En Europe, la plupart des produits pesticides utilisés par les professionnels de la lutte contre les nuisibles dans les villes sont régis par la Directive sur les produits biocides. Dans certains pays (notamment l'Espagne, l'Allemagne, la France, Malte, la Hongrie, les Pays-Bas...), des normes et/ou des processus de qualification du personnel ont été instauré(s). Néanmoins, il n'existe pas actuellement d'exigences harmonisées communes au sein de l'Europe pour la délivrance de permis et la surveillance des sociétés de lutte contre les nuisibles ou des techniciens se chargeant de leur application.

Cette situation changera bientôt puisque la Confédération Européenne des Associations de Pesticides Appliqués (CEPA) et ses membres sont en train de développer une norme européenne pour le secteur de la lutte contre les nuisibles, en collaboration avec le Comité européen de normalisation (CEN).

La CEPA souhaite souligner que l'on doit rester vigilant vis-à-vis des conséquences pour la santé publique dans le cas où les moyens de contrôler efficacement les populations de rongeurs en Europe se verraient limités. Etant donné qu'aucune alternative significative et efficace aux rodenticides anticoagulants n'est facilement disponible pour le moment et qu'une infestation grave aurait des conséquences sérieuses pour la situation de la santé publique (leptospirose, etc.), l'utilisation d'anticoagulants reste essentielle pour réussir à gérer les populations de nuisances.

La CEPA recommande

- **que les anticoagulants devraient rester accessibles aux professionnels qualifiés de la lutte contre les nuisibles tant qu'aucune alternative viable n'est disponible pour gérer les nuisibles mettant en danger la santé des citoyens, des animaux et l'environnement dans lequel ils vivent;**
- **que, par le biais de la publication de la norme CEPA/CEN et de la promotion de la certification à cette norme, la CEPA contribue à l'identification de professionnels qualifiés en matière de lutte contre les nuisibles.**

Le secteur professionnel européen de la lutte contre les nuisibles

Le secteur européen professionnel de la lutte contre les nuisibles joue un rôle important pour protéger la santé publique et préserver des nuisances et des maladies les maisons, écoles, zones récréatives, hôtels, fabricants de produits alimentaires, détaillants et autres.

Le secteur européen de la lutte contre les nuisibles représente plus de € 3000 millions, et il emploie plus de 40.000 personnes dans plus de 10.000 entreprises à travers l'Europe, la plupart d'entre elles étant des sociétés de taille petite et moyenne.



La Confédération Européenne des Associations de Pesticides appliqués (CEPA) est établie à Bruxelles, où elle représente le secteur professionnel européen de la lutte contre les nuisibles. Elle rassemble et fédère 23 associations nationales et régionales ainsi que des associés issus de sociétés de service, de fabricants et de distributeurs en matière de lutte contre les nuisibles.